

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

AMENDEMENT

N ° I-CF1295

présenté par

M. Taché, M. Cazenove, M. Daniel, Mme De Temmerman, Mme Kamowski, Mme O'Petit,
M. Raphan, M. Testé et M. Houlié

ARTICLE 5

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.